

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

**Procès-verbal de la 7^e assemblée régulière de l'année 2023
25 octobre 2023, à 19h**

Centre communautaire Duberger – salle RC-06
2341, Rivière du Berger
Québec (Qc) G1P 3N5

SONT PRÉSENTS :

Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
Mme Marie Merriault	Administratrice
Mme Naomi Guilbault	Administratrice
M. Patrice Côté	Administrateur
Mme Carolyne Hamel	Membre cooptée
Mme Josée Dion	Membre cooptée
M. Michel Lessard	Membre coopté

IL Y A DONC QUORUM

SONT ABSENTS :

M. Yannick Bourque	Administrateur
--------------------	----------------

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres
M. Marc-André Chartrand	Conseiller en culture, loisir et vie

Outre les noms énumérés ci-dessus, trois personnes sont présentes dans la salle.

**ORDRE DU JOUR DE LA 6^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2023
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

- 23-10.1 Ouverture de l'assemblée
- 23-10.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-10.3 **Cooptation d'administrateurs**
- 23-10.4 **Adoption du procès-verbal du 27 septembre 2023**
- 23-10.5 Présentation du projet de réaménagement du parc Petit-Bois
- 23-10.6 Affaires découlant du procès-verbal
- 23-10.7 Période d'information des conseillères municipales
- 23-10.8 Période de questions et commentaires des citoyens
- 23-10.9 Fonctionnement du conseil de quartier
 - Poste en élection au conseil d'administration – vice-présidence
 - Correspondance
 - Trésorerie
 - Paiement à la secrétaire de rédaction
 - Changement de la date de l'assemblée de décembre
- 23-10.10 Divers
 - Demande d'Accès transport viable
- 23-10.11 Levée de l'assemblée

23-10-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Maryse Beaulieu constate le quorum à 19h00 et ouvre l'assemblée.

23-10-2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Maryse Beaulieu demande à ce que le point 23-10-4 soit devancé afin que M. Patrice Côté puisse être présent et ainsi avoir quorum pour nommer les nouveaux membres cooptés. M. Côté est donc rejoint par Messenger.

Sur une proposition de M. Patrice Côté, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

~~23-10-4~~
23-10-3

COOPTATION D'ADMINISTRATEURS

M. Michel Lessard se présente et fait part de son intérêt à devenir membre coopté.

Mme Josée Dion se présente et fait part de son intérêt à devenir membre cooptée.

RÉSOLUTION 2023-CA-23

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu de nommer Mme Josée Dion à titre de membre cooptée du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 2023-CA-24

Sur une proposition de Mme Carolyne Hamel, appuyée par Mme Marie Merriault, il est unanimement résolu de nommer M. Michel Lessard à titre de membre coopté du conseil de quartier.

M. Patrice Côté quitte ensuite la rencontre.

~~23-10-3~~
23-10-4

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2023

Sur une proposition de Mme Marie Merriault appuyée par Mme Carolyne Hamel, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

23-10-5 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC PETIT-BOIS

M. Marc-André Chartrand, conseiller en culture, loisir et vie, expose le projet.

Une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#)

23-10-6 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Concernant le dossier De Joinville, un avis de proposition a été déposé au conseil de ville pour une analyse de la permutation des terrains. Un suivi sera effectué lors de la prochaine réunion du conseil de quartier.

23-10-7 PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Véronique Dallaire souligne qu'une citoyenne a communiqué avec elle pour une situation sur l'avenue De Fatima où la vitesse est problématique vu la largeur de cette rue. Il y avait une fête d'enfants la fin de semaine précédente et il en a fallu de peu pour qu'un accident se produise. Une demande a été créée à l'administration et une réponse est arrivée rapidement : cette rue se qualifie pour des mesures d'atténuation de vitesse. Des bollards seront éventuellement installés et une analyse est en cours pour d'autres solutions.

Compte tenu de la nouvelle piste cyclable qui se rend au parc technologique, Mme Maryse Beaulieu soumet que la circulation sur la rue Foucault devient problématique et qu'il faudrait s'assurer que la sécurité des usagers n'est pas en danger.

Mme Alicia Despins fait un suivi concernant les bollards qui étaient installés sur la rue Carreau. Compte tenu la saison hivernale qui arrive, ils seront enlevés et le projet reprendra au printemps prochain.

Mme Maryse Beaulieu mentionne que l'Aventura a changé de propriétaire et qu'il est à espérer qu'ils auront de l'ouverture à discuter de l'enjeu de sécurité vu la très grande quantité de circulation.

23-10-8 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

M. Michel Lessard souligne que sur la rue Laverdière, entre la rue Darveau et le boulevard Central, la rue a été réduite et la circulation est beaucoup plus difficile. Une discussion s'ensuit. Il y aurait lieu d'avoir un suivi à cet effet lors de la prochaine rencontre.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER**■ Poste en élection au conseil d'administration – vice-présidence**

Puisque Mme Maryse Beaulieu occupe désormais le poste de présidente, le poste de vice-présidente devient vacant.

Mme Maryse Beaulieu suggère de nommer Mme Carolyne Hamel au poste de vice-présidente. Mme Hamel accepte d'occuper ce poste.

RÉSOLUTION 2023-CA-25

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par Mme Marie Merriault, il est unanimement résolu de nommer Mme Carolyne Hamel à titre de vice-présidente du conseil de quartier.

■ Poste en élection au conseil d'administration – présidence

Lors de la précédente rencontre, la candidature de Mme Maryse Beaulieu au poste de présidente avait été acceptée, mais aucune résolution n'avait été adoptée à cet effet.

RÉSOLUTION 2023-CA-26

Sur une proposition de Mme Naomi Guilbault, appuyée par Mme Marie Merriault, il est unanimement résolu de nommer Mme Maryse Beaulieu à titre de présidente du conseil de quartier.

■ Correspondance

Aucun point n'est soulevé.

■ Trésorerie

Aucun point n'est soulevé.

■ Paiement à la secrétaire de rédaction

Étant donné que la séance de ce soir ne dépassera pas deux heures, il est convenu de payer le tarif de 85 \$ à la secrétaire de rédaction pour la préparation du procès-verbal de l'assemblée de ce jour.

RÉSOLUTION 2023-CA-27

Sur une proposition de Mme Carolyne Hamel, appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est unanimement résolu d'octroyer la somme de 85 \$ à Julie Godin pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour.

■ **Changement de la date de l'assemblée de décembre**

Puisque la rencontre du conseil de quartier de décembre est fixée au 20, les membres souhaitent changer la date vu la proximité avec les vacances des fêtes. La rencontre sera donc déplacée au 11 décembre 2023.

RÉSOLUTION 2023-CA-28

Sur une proposition de Mme Marie Merriault, appuyée par Mme Carolyne Hamel, il est unanimement résolu de déplacer au 11 décembre la date de la rencontre du conseil de quartier de décembre.

23-10-10 DIVERS

■ **Demande d'Accès transport viable**

Mme Maryse Beaulieu a reçu une demande d'Accès transport viable concernant une marche exploratoire au terminus les Saules afin d'évaluer le degré de sentiment de sécurité de cet endroit. Mme Carolyne Hamel et Mme Véronique Dallaire se proposent pour y participer.

Mme Alexandra Mauger souligne que l'assemblée de novembre sera très chargée, notamment avec trois consultations publiques. Cette rencontre débutera donc à 18h30. Les membres tiendront une rencontre préalable en virtuel afin de prendre connaissance des dossiers à l'avance.

Mme Maryse Beaulieu rappelle qu'il y a eu un événement de manque de respect lors de la dernière rencontre du conseil. Il faut prendre la situation au sérieux et si des citoyens interviennent de cette façon de manière récurrente, il ne faut pas hésiter à intervenir et à appeler la police. Un projet de protocole pourrait être adopté pour la gestion de situations semblables. Un petit encadré de rappel sur l'ordre du jour serait une bonne solution, notamment pour rappeler le rôle du conseil de quartier.

23-10-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, dûment appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 20h30.